



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Direction départementale de la  
protection des populations  
des Yvelines

Service de l'environnement, de la  
santé et de la protection des animaux  
et des végétaux

Monsieur Marc PRIEUR DE LA COMBLE  
19 avenue Jean Jaurès  
78350 JOUY EN JOSAS

Tél. : 01 30 84 10 00  
Fax : 01 34 60 32 01  
Mél : ddpp@yvelines.gouv.fr

Dossier suivi par :  
Sylvie LEMONNIER

Objet : attribution d'un numéro apiculteur

PJ : 0

Tél. : 01 30 07 23 72

Courrier départ ESPAV - AS/SL n° : 1.078  
Dossier n° 2013-01866  
Pour toute correspondance, veuillez  
rappeler ces références.

Fontenay le Fleury, le

14 MAI 2013

Monsieur,

Par courrier parvenu à mes services le 07/05/13, vous leur avez adressé votre demande d'attribution d'un numéro d'apiculteur.

Je souhaite vous informer qu'il vous a été attribué le numéro d'apiculteur suivant : 78002497

Je vous rappelle que vous devez apposer ce numéro sur chacune de vos ruches.

Vous devez également reporter ce numéro sur votre déclaration annuelle de ruchers.

Pour les apiculteurs domiciliés dans le département des Yvelines ou dans les autres départements de la région, c'est le Groupement régional de défense sanitaire de l'Île de France situé 418 rue Aristide Briand - 77350 LE MEE SUR SEINE, qui est désormais chargé de l'enregistrement de ces déclarations.

**J'attire votre attention sur le fait que vous devrez renouveler chaque année cette déclaration au Groupement régional de défense sanitaire de l'Île de France.**

Ma collaboratrice Sylvie LEMONNIER (tél. : 01 30 07 23 72) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La chef de service

Agnès GIRAUD

Adresse postale : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS  
30 RUE JEAN MERMOZ - RP 3535 - 78035 VERSAILLES CEDEX -  
Site de Fontenay le Fleury : 22 rue René Dorme - 78330 Fontenay le Fleury

Pour toutes informations, vous pouvez aussi consulter les sites [www.dgccrf.bercy.gouv.fr](http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr) ou [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) ou [www.yvelines.pref.gouv.fr](http://www.yvelines.pref.gouv.fr) ou 3939 Allô Service Public (coût d'un appel local à partir d'un téléphone fixe).

La DDPP met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ses informations à caractère personnel. Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure en tête de ce document.